

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU JEUDI LE 30 MAI 2013
À 22 HEURES 35 MINUTES

Tenue à la salle du conseil municipale
au 629 rue des Loisirs à Ste-Christine

ILS SONT PRÉSENTS À L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Mme Huguette St-Pierre Beaulac, maire

Et les conseillers suivants :

Monsieur Fernand Laplante, conseiller
Monsieur Denis Brisebois, conseiller
Monsieur Jean-Marc Ménard, conseiller
Monsieur Gilbert Grenier, conseiller
Monsieur Mario Noël, conseiller
Monsieur Aimé Loranger, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Huguette St-Pierre Beaulac.

Était également présente:

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Il est absent à l'ouverture de l'assemblée :

Aucun

Tous les conseillers renoncent à l'avis de convocation en signant celle-ci.

1. Adoption de l'ordre du jour

114-05-2013 Il est proposé par M. Aimé Loranger
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Achat de fourniture de pierre concassée MG-20A sur une épaisseur de 50mm

115-05-2013 Il est proposé par M. Jean-Marc Ménard
Et résolu à l'unanimité d'inclure dans le devis du pavage du 1^{er} rang Ouest, phase II, la fourniture et pose de pierre concassée MG-20 sur une épaisseur de 50mm qui doit être fournie par le soumissionnaire.

3. Travaux au ponceau du chemin Derome

CONSIDÉRANT QUE suite aux dernières pluies abondantes le ponceau du chemin Derome s'est détérioré;

CONSIDÉRANT QUE des réparations urgentes doivent être apportées;

116-05-2013 Il est proposé par M. Fernand Laplante
Et résolu à l'unanimité de faire des réparations urgentes et changer le ponceau si nécessaire

4. Invitation au 30^e de Monty Coulombe du 6 juin;

117-05-2013

Il est proposé par M Gilbert Grenier
Et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Huguette Saint-Pierre Beaulac et M. Fernand Laplante à assister aux formations ainsi qu'au coquetel du 6 juin 2013. Le tout est offert par la firme d'avocat Monty Coulombre. Les frais de déplacement seront remboursés.

5. Visite des installations de traitement des boues collectées ainsi que le centre de tri des matières recyclables

118-05-2013

Il est proposé par M. Denis Brisebois
Et résolu à l'unanimité d'autoriser les élus ainsi que la Directrice générale, Mme Caroline Lamothe, à assister à la visite des installations de traitement des boues collectées ainsi que le centre de tri des matières recyclables. Les frais de déplacement seront remboursés.

6. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

119-05-2013

Il est proposé par M. Mario Noël
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 22h40.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Caroline Lamothe
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Huguette St-Pierre Beaulac
Mairesse